

Le 23 Novembre 2021 à Avignon le Pontet



Lettre Ouverte

Monsieur le Directeur Du CP Avignon le Pontet

Objet : Problème de remboursement des frais suite à la mise en place de Chorus D.T

Monsieur le Directeur,

Je me permets de vous faire parvenir ce courrier en guise d'alerte concernant vos personnels qui ne peuvent plus faire de demande de remboursement de frais depuis la mise en place de Chorus D.T au mois d'octobre.

Effectivement, par le biais de notre organisation syndicale nous vous faisons savoir que les agents du C.P d'Avignon le Pontet ne peuvent actuellement plus se faire payer leur frais de déplacements et de repas. Il semblerait qu'un dysfonctionnement du logiciel Chorus D.T ne permette pas au surveillant(e)s de saisir leur frais. De plus, je vous informe que les personnels n'ont pas été formés pour l'utilisation de ce même logiciel. Ce jour, le 23.11.21, nous avons saisi le service concerné afin de continuer les demandes de remboursements en version papier comme jusqu'à ce jour. Malheureusement, la réponse qui nous est faite ne peut être entendable. En effet, le service de l'économat nous affirme que cela n'est plus possible car la D.R.F.I.P Paca n'accepterait plus les formulaires papiers.

Monsieur le Directeur, les questions qui se posent aujourd'hui sont les suivantes :

Qu'en est-il de la mise en place de Chorus D.T sur l'établissement ?

Quelles solutions apportez-vous aux agents pour qu'ils puissent se faire rembourser leurs frais qui s'accumulent jour après jour ?

Dans l'attente de solutions sans délai de votre part, je vous prie de croire, à l'expression de notre plus profond respect.

Le Bureau Local S.P.S